

PENSER LA GUERRE AVEC CLAUSEWITZ ?

lundi 29 mai 2017, par [PELRAS](#)

PENSER LA GUERRE AVEC CLAUSEWITZ ?

Dans l'un de ses derniers ouvrages¹, **René Girard** faisait de l'officier prussien auteur de **La guerre (Vom Kriege)** une forme de visionnaire effrayé par la violence devenue sans mesure de la guerre. Clausewitz aurait entraperçu l'horreur qui menaçait les sociétés modernes, mais ce serait finalement ravisé : « Il donne tous les moyens de montrer que le monde va de plus en plus vite vers les extrêmes, et néanmoins son imagination vient à chaque fois contrecarrer et limiter ses intuitions. Clausewitz et ses commentateurs ont été freinés par leur rationalisme ; (...) »². Pour l'anthropologue français, l'histoire du XXe siècle confirme son hypothèse que les sociétés ne sont plus capables de solder la violence de la « rivalité mimétique ». Depuis la révélation chrétienne de l'innocence de la victime expiatoire, les hommes ne peuvent plus s'appuyer « efficacement » sur la stratégie du « bouc-émissaire » pour purger l'animosité inhérente à la dimension mimétique du désir³. Cette violence ne peut donc que croître, selon Girard, tant que nous ne sortons pas de cette rivalité.

Face au terrorisme (islamiste) et à la « guerre » que lui mènent de nombreux Etats, **on peut se demander si la théorie clausewitzienne de la guerre nous permet encore de penser ce phénomène au XXIème siècle, au-delà de l'intuition girardienne d'une radicalisation de la violence dans l'histoire de l'humanité.**

1. Du concept abstrait de la guerre à sa théorie

Ce que Clausewitz définit, dans le premier chapitre du livre I de son traité, comme une réflexion sur la « nature » de la guerre est en réalité, selon Girard, la prise de conscience d'une évolution historique. En effet, la guerre change profondément au moment où il s'efforce de la penser « scientifiquement » (**wissenschaftlich**). Les guerres révolutionnaires (initiées à Valmy en 1792) et les conquêtes napoléoniennes⁴ mobilisent des armées de plus en plus nombreuses grâce à la conscription notamment. La guerre cesse d'être une affaire de professionnels, décidée dans des « cabinets ». Elle devient « nationale » et implique davantage les populations civiles.

On comprend dans ce contexte que la « poussée extrême des forces » participe, pour Clausewitz, de l'essence de la guerre. Celle-ci étant un « acte de violence engagé pour contraindre l'adversaire à se soumettre à notre volonté »⁵, elle n'atteint son but que lorsque l'adversaire n'est plus en mesure de se défendre, est définitivement assujéti. En dehors de tout ordre moral ou politique commun à l'échelle de la planète, la violence de la guerre n'est limitée que par la résistance de l'adversaire. « Il est donc impossible d'introduire dans la philosophie de la guerre un principe de modération sans commettre une absurdité »⁶. La radicalité de la violence guerrière tient, selon Clausewitz, à trois éléments essentiels : l'intention hostile qui l'initie, la persistance d'une menace tant que l'adversaire dispose de moyens pour se défendre, et l'incertitude dans l'évaluation de ceux-ci (faute de connaître exactement les ressources dont dispose son adversaire, chaque puissance déploiera des moyens conséquents pour y faire face). Ce sont ces trois dimensions qui favorisent l'escalade de la violence.

Mais une fois ceci posé dans les cinq premiers paragraphes du chapitre I, Clausewitz n'aura de cesse, dans la suite du livre, de montrer que « **dans la réalité** » **cette radicalisation de la violence est contrariée**. Pour sortir de cette « rêverie logique »⁷ à propos de l'essence de la guerre, il faut introduire la dimension temporelle des conflits armés entre Etats. La guerre s'inscrit dans une histoire politique qui la précède et oriente son déroulement. Celui-ci est par ailleurs sujet à des « frictions » qui limitent l'expansion de la violence⁸. Parmi celles-ci on compte les fluctuations du moral des troupes, l'incertitude du renseignement ou le hasard.

Enfin, la guerre reste un « acte politique », « un véritable instrument politique, une continuation des relations politiques, un accomplissement de celles-ci par d'autres moyens »⁹. Si la « fin militaire » est l'anéantissement de l'adversaire, la « fin politique » est nécessairement plus modérée. Du moins, toutes les finalités politiques pouvant mener à la guerre ne supposent pas nécessairement l'annihilation de l'adversaire : la conquête d'un nouveau territoire ne justifie pas, par exemple, l'extermination des populations locales, ou de courir le risque d'y perdre ses propres forces. En faisant de la guerre, un « instrument » du politique, il la subordonne ainsi à une direction réfléchie, qui pourra par exemple pousser à chercher la paix si le succès est trop improbable ou que son prix est trop élevé¹⁰. Le premier chapitre se conclut alors sur une typologie des acteurs de la guerre, doublée d'une psychologie : « On y retrouve la violence originelle de son élément, la haine et l'hostilité, qu'il faut considérer comme **un instinct naturel aveugle** ; le jeu des probabilités et du hasard qui en font **une libre activité de l'âme** ; et sa nature subordonnée d'instrument politique, par laquelle elle échoit à **l'entendement pur**. » (p.47) Le peuple met ses passions au service de la violence guerrière. Le général saura exploiter cette affectivité pour triompher de l'adversaire dans une situation incertaine, tout en respectant les fins édictées par le chef de l'Etat. Ainsi, l'élément passionnel de la guerre, qui pourrait nourrir une violence extrême, reste jugulé par la prudence du génie martial et la clairvoyance du chef politique. La « poussée extrême des forces », tendant théoriquement vers l'absolu, reste relative à une multiplicité de facteurs conjoncturels (les aléas de l'histoire, du climat, du moral, etc.) et structurels (la préséance des fins politiques sur les fins militaires, le primat de l'entendement politique sur les instincts populaires).

Alors que la guerre se définit théoriquement par une violence démesurée, celle-ci est toujours limitée dans sa mise en œuvre selon Clausewitz

2. Violences extrêmes.

Mais au-delà des « frictions » liées aux contingences historiques, la limitation de la violence militaire repose **in fine** sur la clairvoyance et la prudence de ceux qui la dirigent, sur les vertus du « génie martial » (auquel Clausewitz consacre le chapitre 3 du livre I). La trop longue liste des dictateurs ayant commandé les pires atrocités au XXe et au XXIe siècles ne peut que rendre sceptique sur la capacité des politiques à endiguer la violence endémique de nos sociétés. Certes, il est d'usage de rappeler que les institutions internationales et l'Union Européenne ont permis de pacifier durablement les relations entre quantité d'Etats. Mais les zones de guerre demeurent très nombreuses à l'échelle de la planète, et le marché de l'armement est florissant.

En outre, depuis les attentats du 11 septembre 2001, les Etats doivent faire face à une nouvelle forme de violence, le terrorisme (islamiste), auquel ils cherchent improprement à faire la « guerre ». En effet, la guerre désigne traditionnellement un conflit armé entre Etats dans un espace-temps circonscrit. Les analyses clausewitziennes s'inscrivent dans le prolongement de cette conception. Or le terrorisme place les Etats en face d'organisations qui n'ont pas de légitimité politique (même si certains groupes terroristes sont soutenus par des Etats), ce qui contrarie le paradigme du « duel ». De plus, les terroristes visent les populations civiles sur une durée indéterminée : tout territoire devient donc hypothétiquement un champ de bataille. Pour toutes ces raisons développées par **Frédéric Gros dans Etats de violence** 11, face au terrorisme, nous ne nous situons plus dans le cadre traditionnel de la guerre. En maintenant ce modèle, certains chefs politiques justifient un état d'exception, « l'état d'urgence », qui restreint les libertés communes au nom de la sécurité nationale.

L'ennemi étant autant intérieur qu'extérieur, la logique « policière » prévaut sur la logique « militaire ». Cette distinction n'est pas fonction de la nature des troupes, mais de la manière de les mobiliser. Ainsi, conformément au plan « Vigipirate » en France, les patrouilles militaires assurent une fonction de police, garantissent la sécurité de la population. Inversement, lors d'attaques terroristes, les policiers sont engagés dans des « scènes de guerre ». Les frappes dites « chirurgicales » menées par des drones dans les territoires hébergeant les groupes terroristes participent elles-aussi d'une logique policière, puisqu'on ne cherche pas à conquérir un territoire mais à éliminer là-bas les menaces potentielles pour la sécurité nationale ici¹². Bref, selon Frédéric Gros, nous sommes confrontés à des « états de violence » qui malmènent notre représentation traditionnelle de la guerre.

3. Dépasser Clausewitz

En définissant la guerre comme un « duel » entre Etats sur un champ de bataille, **Clausewitz ne permet pas de penser l'originalité de certaines formes contemporaines de violence armée**. Néanmoins, sa théorie n'est pas pour autant obsolète. Même sans partager l'anthropologie girardienne, on peut reconnaître que Clausewitz a été un des premiers à voir dans la forme moderne de la guerre l'expression d'une radicalisation de la violence. C'est ce qui justifie d'ailleurs son intérêt pour les « guerres populaires », comme **la guérilla** espagnole lors de l'occupation napoléonienne : « la guerre populaire en général est une conséquence de l'irruption de l'élément guerrier qui pulvérise de nos jours toutes les vieilles contraintes artificielles ; [qu'] elle est une extension et une intensification de l'ensemble de ce processus de fermentation que nous appelons guerre »¹³.

Les « états de violence » générés par les terroristes (et certaines réactions politiques) participent de cette implication croissante (et contrainte) des populations civiles dans les conflits guerriers. **La violence prend des formes extrêmes, au point de brouiller les frontières entre actions policières et actions militaires**. Dans ce contexte, le rappel clausewitzien de la préséance des fins politiques sur les fins militaires, de la prudence conjointe du génie martial et du chef de l'Etat, peuvent constituer autant de mises en gardes adressées à ceux qui font profession d'être l'« entendement » et l'« âme » de la guerre (pour reprendre la terminologie évoquée plus haut).

La lecture de l'essai de Clausewitz devrait conduire à une double modération. D'une part, bien évidemment, dans le choix des moyens militaires engagés dans les conflits armés. Mais aussi, et peut-être surtout, dans l'emploi même du mot « guerre » dans la lutte contre le terrorisme. En utilisant ce mot inadapté et en s'en réclamant pour mener des actions juridiquement contestables (comme les assassinats ciblés pratiqués par les Etats-Unis), ceux qui devraient juguler la violence risquent de la déchaîner davantage. Enfin, en faisant de la guerre un « accomplissement » des fins politiques « par d'autres moyens »¹⁴, Clausewitz nous conduit, malgré lui, à interroger une certaine vision de la politique. Lorsque celle-ci se ramène à la « distinction entre l'ami et l'ennemi », pour reprendre la formule de Carl Schmitt dans **La notion de politique**¹⁵, et donc à une certaine hostilité, la guerre apparaît comme un possible indépassable du politique : « elle reste néanmoins présente nécessairement sous forme d'une possibilité du réel tant que la notion d'ennemi garde son sens »¹⁶.

Conformément à la leçon de Clausewitz, Carl Schmitt ne dit pas que la politique trouve sa vérité dans la guerre mais que celle-ci est une radicalisation de l'hostilité inhérente au politique. Dans cette logique, la paix perpétuelle est une utopie impolitique : « une planète définitivement pacifiée serait un monde sans discrimination de l'ami et de l'ennemi et par conséquent un monde sans politique »¹⁷. La violence guerrière paraît inhérente à une certaine conception du politique, voulant que les Etats se définissent en partie en s'opposant les uns aux autres. Tant que nous resterons tributaires d'une telle conception supposant la transcendance du politique sur le social, les Etats continueront à s'efforcer de garantir l'équilibre de leurs forces (stabilité que prônait Clausewitz à l'échelle européenne), mais peineront à faire face efficacement à la menace terroriste. Or, si le paradigme guerrier peut être opératoire dans les relations internationales, il manque son objet face au terrorisme (qui s'immisce dans des formes plus traditionnelles de conflit, comme en Syrie par exemple).

Au-delà de notre conception de la guerre, le terrorisme nous amène donc à repenser et à étoffer notre définition du politique. Tant que le peuple en sera réduit à être l'élément passionnel de la guerre, susceptible de se défendre en prenant les « armes » contre un ennemi commun, la guerre et la violence resteront indéfectiblement attachées au politique. « La poussée extrême des forces » dont parle Clausewitz est à la fois la manifestation de l'essence de la guerre mais aussi son dépassement. **Avec le terrorisme, la violence s'extrait du champ militaire qui lui a permis de se radicaliser**. On comprend alors pourquoi René Girard la rattache à une anthropologie générale et appelle de ses vœux une conversion morale de l'humanité pour prévenir sa destruction.

Mais être fidèle à la démarche de l'officier prussien, implique peut-être davantage de repenser notre manière de faire de la politique, au-delà et en-deçà des rapports de force entre Etats.

NOTES

1. Girard René, Achever Clausewitz, Paris, Flammarion, 2007 (rééd. 2011).
2. Ibid., p.15.
3. D'après René Girard, les hommes, désirant ce que les autres désirent, deviennent inévitablement rivaux. Cette « rivalité mimétique » à l'origine de la violence a pu, pendant un temps, être apprivoisée par les religions recourant au sacrifice d'un « bouc-émissaire ». Mais depuis le christianisme, nous savons que la victime est innocente. La stratégie fonctionne moins bien, ce qui nous condamne à affronter une violence croissante, tant que nous ne sortons pas de la « rivalité mimétique ». Une telle conversion éthique reviendrait, pour Girard, à imiter le Christ, c'est-à-dire « tout faire pour ne pas être imité. » (Ibid., p.218).
4. Clausewitz était officier lors de la défaite de la Prusse à Iéna en 1806.
5. Clausewitz, De la guerre, Paris, Rivages Poche, 2006, p.20.
6. Ibid, p.21.
7. Ibid., p.25
8. Voir le chapitre 7 du livre I.
9. Ibid., p.43-44.
10. Voir le chapitre 2 du livre I.
11. Gros Frédéric, Etats de violence, Paris, Gallimard, 2006.
12. Sur ce point lire de Grégoire Chamayou, Théorie du drone, Paris, La Fabrique, 2013.
13. Clausewitz, De la guerre, op.cit., livre VI, chap.26, p.277 (nous soulignons). Sur ce point lire le chapitre « Clausewitz et la guerre populaire », in Aron Raymond, Sur Clausewitz, Paris, Complexe, 2005.
14. Ibid., p.43-44.
15. Schmitt Carl, La notion de politique, Paris, Flammarion, 1992, p.64.
16. Ibid., p.71.
17. Ibid., p.73.